



asp
construction

20
21

RAPPORT
d'activité

20
21

TABLE des matières

Notre mission	2
Nos valeurs	3
Mot du président	4
Mot de la directrice générale	5
Présentation du secteur	6
Organigramme	7
Administration / Conseil d'administration	8
<i>Planification stratégique 2019-2021 (2022)</i>	10
Formation	12
L'ASP en mouvement	14
<i>Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction</i>	16
Information et communication	18
Conseil	20
Perfectionnement	21
Ententes interprovinciales	22
Centre de documentation	23
Projets en collaboration	24
États financiers	26



Association paritaire pour
la santé et la sécurité
du travail du secteur
de la construction

Tél. : 514 355-6190
1 800 361-2061
www.asp-construction.org

NOTRE mission

L'ASP Construction a pour mission de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et de sécurité du travail dans le but d'éliminer les accidents et les maladies professionnelles sur les chantiers de construction.

Afin de soutenir les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de prévention pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers, l'ASP Construction élabore avec eux des moyens de prévention adaptés aux réalités du secteur pour éliminer les dangers et maîtriser les risques.

Notre engagement

La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est notre raison d'être.

Notre clientèle

- Tous les employeurs et les travailleurs du secteur de la construction
- Les associations patronales et syndicales du secteur de la construction
- Les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.

Notre vision

**« UNE RÉFÉRENCE
SOLIDE EN PRÉVENTION:
UNE ÉQUIPE ET DES SERVICES
DYNAMIQUES, SPÉCIALISÉS
ET ACCESSIBLES. »**

**TOUS ENSEMBLE
POUR L'INDUSTRIE DE
LA CONSTRUCTION!**

NOS valeurs

1 Le service client

C'est agir de manière compétente et rigoureuse avec nos clients et partenaires, et entre nous, dans un souci d'offrir une prestation de qualité adaptée aux besoins.

2 Le dynamisme

C'est collaborer, s'investir et se mobiliser afin de répondre aux attentes de notre secteur.

3 L'autonomie professionnelle

C'est prendre à cœur nos responsabilités, en utilisant la marge de manœuvre qui nous est confiée, afin de contribuer de façon optimale à l'atteinte des objectifs et au développement de l'ASP.

4 L'intégrité

C'est agir de manière authentique, avec constance et honnêteté afin d'inspirer la confiance et le respect chez nos clients, collègues et partenaires.

5 La communication

C'est exprimer nos idées de manière constructive et structurée en misant sur le respect dans les différents échanges entre toutes les personnes de l'Association, et avec les clients et partenaires.

MOT du président



C' est avec un plaisir renouvelé que je vous présente les réalisations de l'ASP Construction pour l'année 2021.

Je me sens privilégié de faire le bilan des activités réalisées au cours de cette autre année mouvementée durant laquelle nous avons navigué entre prudence, résignation et espoir.

Comme par le passé, et ce, malgré la pandémie encore bien présente, les formations et les publications offertes par l'Association ont été très recherchées de la part de notre clientèle. Vous trouverez tous les détails au fil des pages de ce rapport d'activité.

La prévention, c'est la somme des informations apprises, des connaissances acquises et des actions mises de l'avant qui font une différence sur le terrain.

Ensemble, nous avons le **privilège** incroyable de travailler en **prévention**.

Nous sommes là pour les travailleurs et les employeurs de notre secteur :

- là pour les conseiller
- là pour les informer
- là pour les former.

Tout ça dans **un but commun**, offrir aux travailleurs et aux employeurs des méthodes de travail et des approches sécuritaires afin de diminuer, voire éliminer les accidents sur les chantiers.

Ensemble, nous contribuons à **l'amélioration de la santé et de la sécurité sur les chantiers de construction**.

Je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance, leur collaboration et leur engagement à l'avancement des projets de l'ASP Construction.

Je tiens à affirmer toute ma reconnaissance au personnel de l'Association. J'aimerais souligner leur travail efficace et engagé au cours de cette autre année parsemée d'incertitudes et de défis.

Un **grand bravo** et continuons ensemble à promouvoir les bonnes pratiques en santé et sécurité du travail afin de créer un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous !

A handwritten signature in black ink that reads "Eric Nantel".

Éric Nantel
Président du conseil d'administration

MOT de la directrice générale



Pour nous tous, l'année 2021 a été mouvementée. Cette pandémie nous oblige à nous questionner, à revoir certaines façons de faire dans le but d'une constante amélioration de notre offre de produits et de services.

Comme le mentionnait Mme Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST, lors de son intervention durant notre assemblée générale virtuelle de l'année dernière : « On sauve des vies ! Ce n'est pas comptabilisé, mais c'est essentiel ! »

Cette phrase résume bien notre travail.

L'équipe de l'ASP est présente pour former et informer les travailleurs et les employeurs de notre secteur afin de les soutenir dans la prise en charge de la santé et de la sécurité sur les chantiers.

C'est notre mission et c'est aussi notre vision : « Une référence solide en prévention : une équipe et des services dynamiques, spécialisés et accessibles. Tous ensemble pour l'industrie de la construction ! »

L'ASP est en mouvement, en pleine progression. L'équipe s'agrandit pour renforcer son rôle et fournir toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les défis et les projets ne manquent pas. L'avenir s'annonce stimulant !

Je tiens à souligner l'apport quotidien des employés de l'Association. Je les félicite et les remercie pour leur dynamisme et leurs efforts de tous les instants afin de promouvoir la prévention dans le secteur de la construction.

Merci également aux administrateurs pour leur soutien et leur engagement au cours de cette dernière année.

Ensemble, continuons à poser des gestes significatifs pour que la prévention devienne un réflexe intégré aux habitudes de vie et ainsi, protéger la santé et assurer la sécurité de tous les intervenants sur les chantiers de construction.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sylvie L'Heureux'.

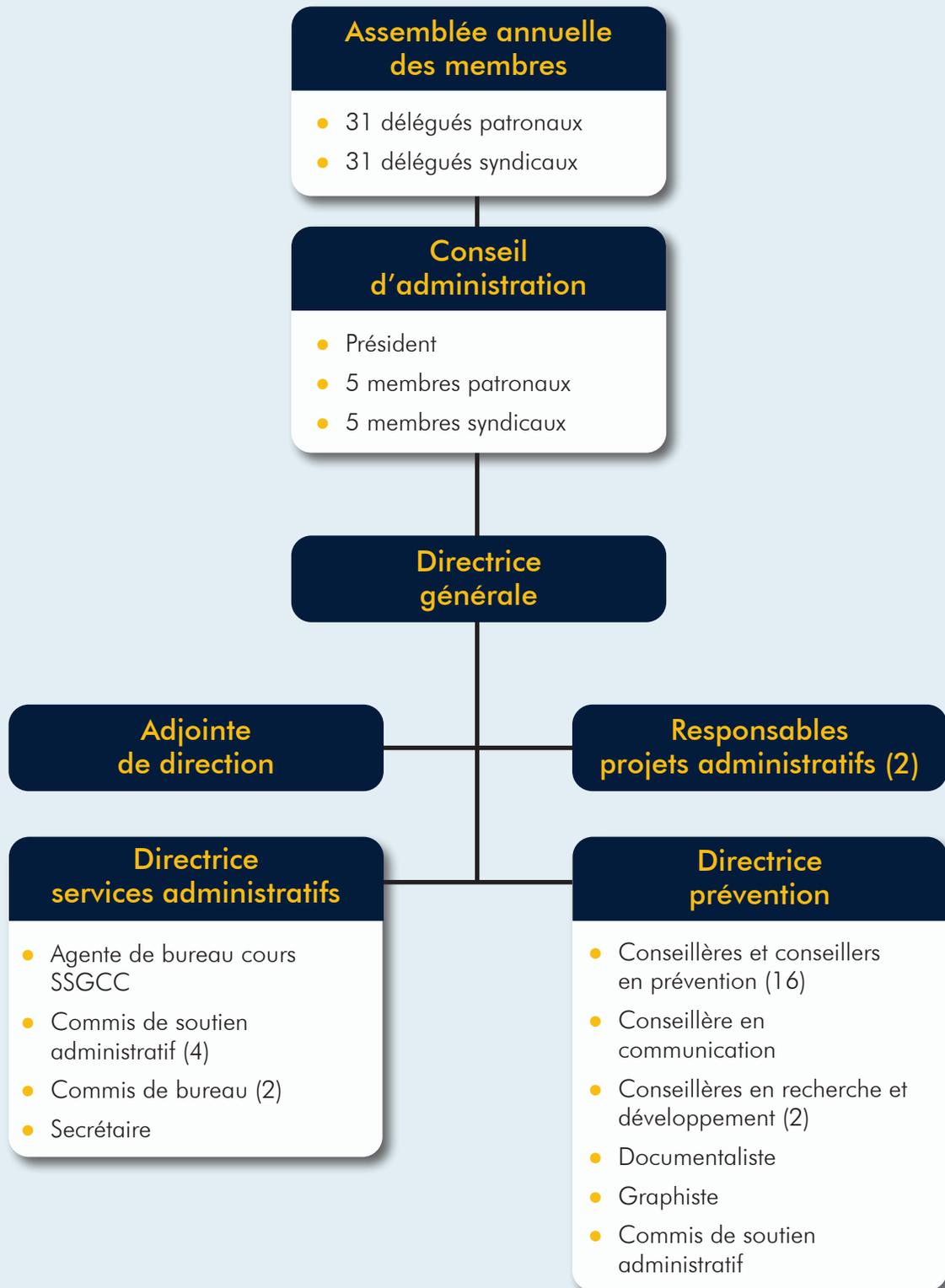
Sylvie L'Heureux, ing.
Directrice générale

PRÉSENTATION du secteur

Le secteur de la construction représente **38 677** établissements qui cotisent à l'ASP Construction. Ces établissements sont répartis dans les unités de classification suivantes. Un établissement peut cotiser à plusieurs unités de classification.

Unité de classification	Titre de l'unité de classification	Nombre d'établissements par unité de classification
65160	Services de signaleurs routiers; installation d'équipements ou de matériel pour la sécurité routière	5
69960	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production; exploitation d'une unité mobile de soudure	798
80020	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux	4 195
80030	Travaux d'excavation; travaux de pavage; montage de clôtures; installation de garde-fous; location de grues avec opérateurs	4 798
80040	Dynamitage; forage; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales	501
80060	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie; construction de postes de transformation d'énergie	292
80080	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs	414
80100	Travaux de ciment; travaux de bétonnage; travaux de coffrage	2 370
80110	Travaux de charpenterie; travaux de menuiserie; travaux de revêtement extérieur de bâtiments; travaux de systèmes intérieurs; travaux de peinture; pose de revêtements souples; pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo; travaux de plâtrage ou de tirage de joints; travaux d'isolation; installation d'échafaudages ou de gradins	19 410
80130	Travaux de couverture; installation de gouttières	4 558
80140	Travaux de maçonnerie	1 370
80150	Travaux de verrerie; travaux de vitrerie	526
80160	Travaux de mécanique de chantier; travaux de chaudronnerie; travaux de plomberie et tuyauterie; travaux de calorifugeage; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé	2 825
80170	Travaux d'électricité	2 679
80180	Travaux de ferblanterie	814
80190	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle	1 497
80200	Travaux de réfrigération; travaux de climatisation	1 018
80230	Travaux paysagers; installation de piscines ou de spas	2 989
80250	Travaux de serrurerie de bâtiments	369
90010	Travail effectué exclusivement dans les bureaux	0

ORGANIGRAMME 2021



ADMINISTRATION / Conseil d'administration

Statuts

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

Associations membres

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'AECQ compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres les organismes suivants :

- l'Association de la construction du Québec (ACQ)
- l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGQTQ)
- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).

Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
- le Conseil provincial (International)
- le Syndicat québécois de la construction
- la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
- la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction).

Délégués à l'assemblée annuelle

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chaque association ayant droit à un minimum de délégués. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives.



SOLIDE.



En 2021, les membres du conseil d'administration se sont réunis à 8 reprises.

Les sujets traités ont été :

- l'évolution budgétaire
- l'analyse du cadre budgétaire et le taux de cotisation
- l'avancement de la *Planification stratégique 2019-2021 (2022)*
- le renouvellement des politiques de confidentialité et de harcèlement
- le projet de modernisation de la LSST (Projet de loi 59)
- la demande d'assouplissement des règles de la CNESST sur les surplus d'opération
- le projet pilote du cours SSGCC en classe virtuelle
- le cours SSGCC en d'autres langues
- les formations pratiques de levage de travailleurs et de levage de matériaux
- la formation *Puits d'accès électrique*
- l'adoption du code d'éthique de l'Association
- les lettres d'appui aux projets de recherche de l'IRSST
- la révision des ententes de transmission des données aux ASP par la CNESST
- la réalisation du *Programme d'activités 2022*.

Notre conseil d'administration

Président

- **M. Éric Nantel***
Conseil provincial (International)



Administrateurs patronaux

De gauche à droite

- **M. Dominic Robert***
AECQ
- **M. Sylvain Parisien**
ACQ
- **M. Richard Gadoury***
Entreprise de construction Dawco inc., trésorier
- **Mme Anny Bienvenue**
APCHQ
- **M. Sylvain Roy**
CRT Construction



Directrice générale

- **Mme Sylvie L'Heureux**



Administrateurs syndicaux

De gauche à droite

- **M. Simon Lévesque***
FTQ-Construction, secrétaire-archiviste
- **M. David Blanchet***
Conseil provincial (International)
- **M. Steve Prescott**
Syndicat québécois de la construction
- **M. Jean-Michel Houdet**
CSD-Construction
- **M. Bertrand Gauthier**
CSN-Construction



* Membre du comité exécutif

PLANIFICATION stratégique 2019-2021 (2022)

Dans la situation actuelle de pandémie, le conseil d'administration a convenu de prolonger d'une année la *Planification stratégique 2019-2021 (2022)*.

En 2021, des projets importants ont été réalisés en accord avec la vision et les 3 orientations de l'Association :

Renforcer la culture de service à la clientèle (interne et externe) incluant la notoriété

- Développer un code d'éthique
- Augmenter les conférences et les activités de l'ASP lors des colloques et des *Grands Rendez-vous SST / Grandes Rencontres* de la CNESST.

Améliorer l'efficience de l'organisation

Amélioration de nos outils de gestion :

- Optimisation de l'outil de gestion informatique (OGI).

Amélioration de l'offre de service :

- Revoir et structurer l'organisation du travail de l'équipe R&D
- Établir un processus de révision des formations pour améliorer l'offre de service.

Mobiliser le personnel

Gestion du changement :

- Évaluation et développement d'une stratégie de gestion adaptée aux différents changements
- Communication de la stratégie de gestion du changement, au besoin.

Engagement des employés :

- Création d'une infolettre
- Développement d'un plan de reconnaissance (souligner les anniversaires de service).

Mobiliser le personnel (suite)

Bonifier la qualité des communications (interne) :

- Partager la *Planification stratégique* et son avancement
- Maintenir les réunions d'équipe prévention et d'équipe administration
- Favoriser la participation et l'implication des employés.

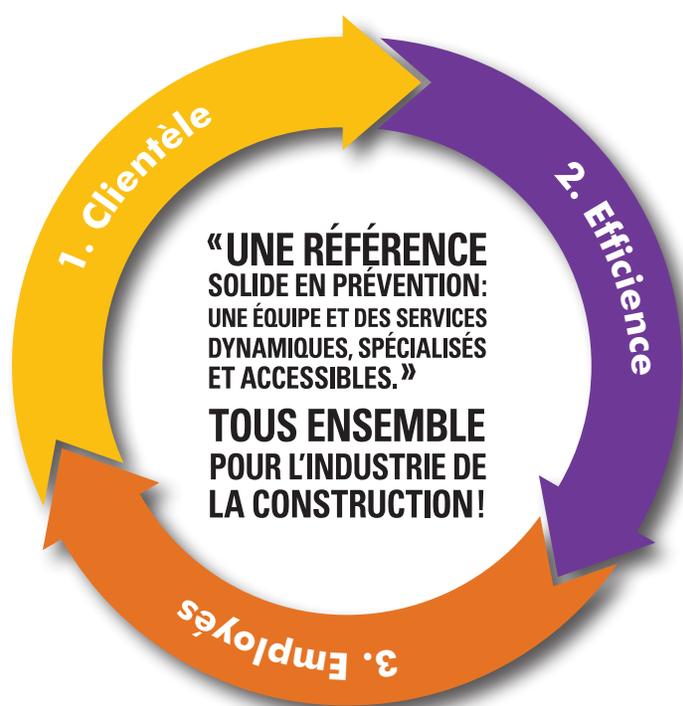
Développement des compétences des employés :

- Évaluer, identifier et offrir des formations
- Améliorer le plan d'intégration des nouveaux employés.

Des actions ont été ajoutées à la *Planification stratégique 2019-2021 (2022)*, entre autres :

- Évaluation du projet pilote pour le cours SSGCC en classe virtuelle.

3 orientations *Planification stratégique* 2019-2021(2022)



- 1 Renforcer la culture de service à la clientèle (interne et externe) incluant la notoriété.
- 2 Améliorer l'efficience de l'organisation.
- 3 Mobiliser le personnel.

FORMATION



Notre engagement à offrir des formations pertinentes et de qualité sur les enjeux majeurs de notre secteur demeure au cœur de nos priorités, et s'est traduit encore cette année par de nombreuses réalisations.

1 902 formations ont été offertes à **21 152** participants. De ce nombre, **2 501** participants ont suivi la formation *SIMDUT 2015* en ligne.

Une nouvelle formation *Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne* a été développée en collaboration avec l'Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP).

De plus, les formations *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos*, *Élingage : éléments de sécurité*, *Transport des matières dangereuses* et *Signaleur routier* ont vu leur contenu bonifié et des activités d'apprentissage ont été ajoutées pour offrir aux participants une meilleure appropriation des connaissances.

L'un des conseillers en prévention s'est rendu à Salluit au Nunavik pour former des travailleurs de la construction qui s'occupaient de l'entretien de la centrale thermique du village.

1 902
formations



21 152
participants



20% des formations
Calendrier des formations



LES FORMATIONS les plus offertes (nombre de sessions)

Prévention des chutes
245

*Silice cristalline dans
la construction*
170

Protection respiratoire
165

*Procédures sécuritaires pour les
travaux en espace clos*
160

Liste des formations offertes en 2021

(Nombre de sessions / nombre de participants)

- Cadenassage (68/686)
- Conduite sécuritaire de chariots élévateurs (37/418)
- Contraintes thermiques : travailler à la chaleur ou au froid (7/80)
- Élingage : éléments de sécurité (57/624)
- Enquête et analyse d'accident (4/32)
- Essai d'ajustement qualitatif (Fit test) (149/1249)
- Exposition au plomb : risques et mesures de prévention (24/241)
- Gestion de la prévention sur les chantiers de construction (2/28)
- Pause-sécurité (9/89)
- Prévention des chutes (245/2454)
- Prévention des maux de dos (11/117)
- Prévention en milieu riverain : travaux au-dessus ou à proximité d'un cours d'eau (94/752)
- Prévention des risques en présence de monoxyde de carbone (5/77)
- Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (160/1588)
- Protection respiratoire (165/1587)
- Protection respiratoire : formation avancée (10/29)
- Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations (42/508)
- Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante (145/1496)
- Sensibilisation au bruit dans le secteur de la construction (1/16)
- Signaleur de chantier (119/1172)
- Signaleur routier (63/509)
- Silice cristalline dans la construction (170/1656)
- SIMDUT 2015 (29/270)
- Transport des matières dangereuses (32/338)
- Travailler hors tension (44/492)
- Travaux à proximité des lignes électriques (33/350)
- Travaux sécuritaires en présence de moisissures et de champignons (20/170)
- Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque abrasif ou à meule (31/258)
- Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne (3/21)
- Utilisation sécuritaire de l'échafaudage à cadres métalliques (21/228)
- Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatrices automotrices (82/854)

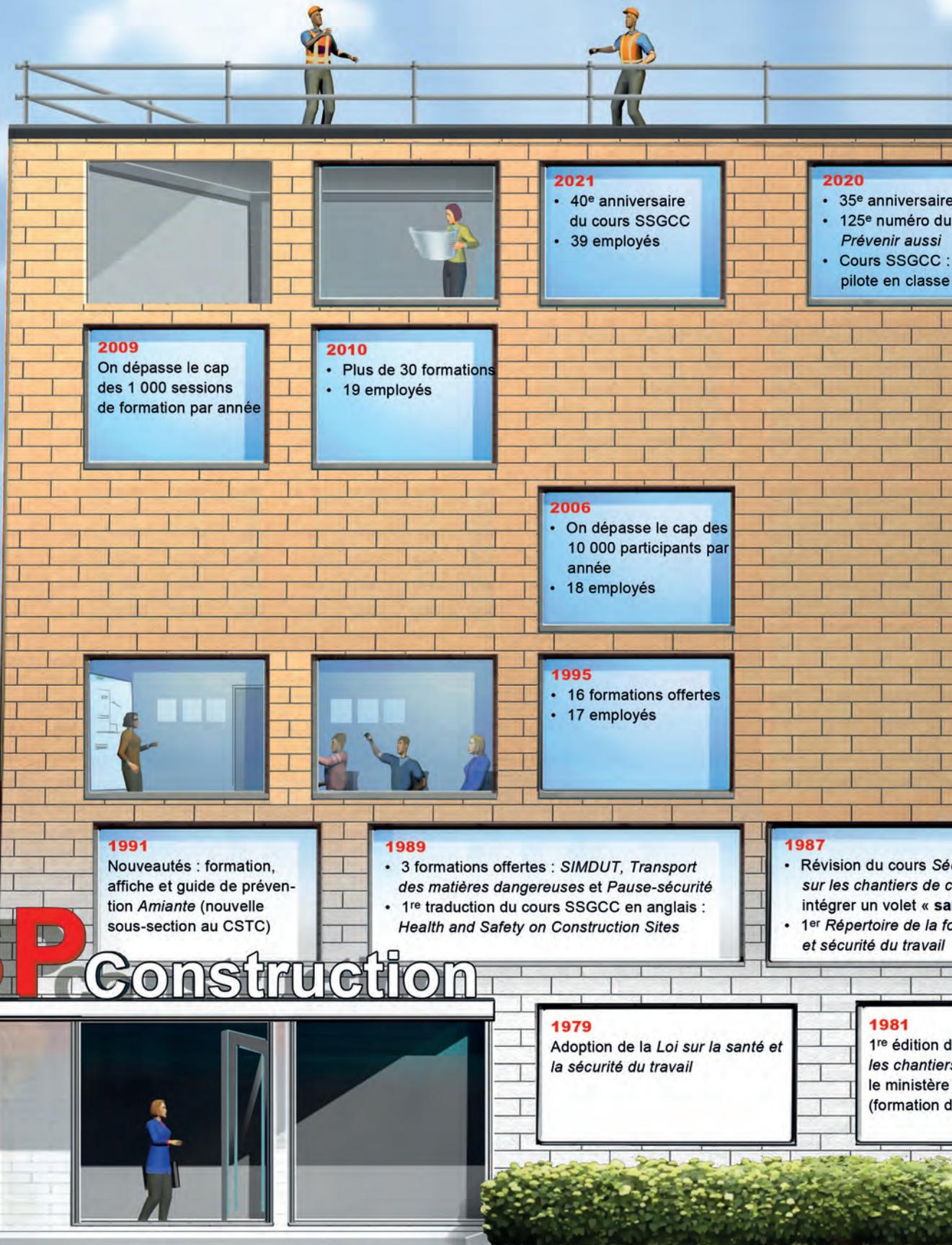
Demandes ad hoc – mini-sessions

- Gestionnaire de premier niveau (8/116)
- Pause-sécurité (1/15)
- Procédure de cadénassage (1/15)
- Tolérance Zéro / Diligence raisonnable (6/83)
- Utilisation sécuritaire des petits outils (2/19)
- Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne (2/14)

En ligne

- SIMDUT 2015 (2501 participants)

L'ASP en mouvement





de l'ASP
bulletin
projet
virtuelle

2019
• 7^e édition du cours SSGCC avec évaluation des connaissances
• 34 employés

2018
• Développement d'une plateforme d'inscription en ligne pour le *Calendrier des formations*, maintenant un service permanent
• Implantation du *SIMDUT 2015*

2017
Projet pilote d'un *Calendrier des formations*

2014
• 6^e édition du cours SSGCC maintenant en couleurs !
• Création d'un *Portail du formateur* sur le site Web

2016
• 1^{re} femme élue présidente du conseil d'administration
• 1^{re} *Planification stratégique 2017-2019*
• 29 employés

2004
Nouvelle formation *Prévention des chutes*

2003 à aujourd'hui
Formations lors des cohortes d'agents de sécurité au Collège Ahunistic

2002 à aujourd'hui
Participation au *Grand Rendez-vous SST* de la CSST / CNESST

1998
5^e édition du cours SSGCC (368 acétates et 1 vidéocassette)

1999
• Les formations sont maintenant offertes sur *PowerPoint* en remplacement des acétates
• 1^{er} site Web

2000
• 20 formations offertes
• Plus de 6 000 documents au *Centre de documentation*
• Le bulletin *Prévenir aussi* est maintenant en couleurs



Sécurité générale construction pour santé
formation en santé

1986
• L'ASP devient responsable de l'émission des attestations du cours *Sécurité générale sur les chantiers de construction*
• Création du *Centre de documentation*
• 1^{er} numéro du bulletin *Prévenir aussi*

1985
Création de l'ASP Construction

du cours *Sécurité générale sur les chantiers de construction* par le Collège de l'Éducation du Québec (durée de 24 heures)



Michel Monbrun

COURS Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction



Comme stipulé à l'article 2.4.2.-i du Code de sécurité pour les travaux de construction, le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC) est un préalable pour quiconque veut œuvrer sur un chantier de construction. Ce cours permet de faire connaître les fondements de la prévention aux apprenants pour qu'ils puissent intégrer les notions de SST dans leur quotidien.

En vertu d'une entente avec la CNESST, l'ASP Construction est reconnue aux fins de l'émission des attestations aux apprenants ayant réussi ce cours.

39 278
nouvelles
attestations



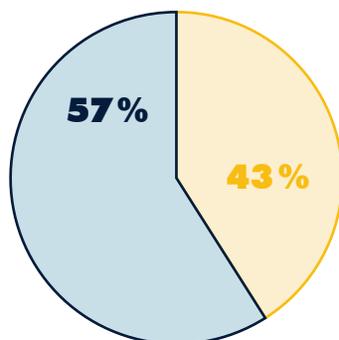
10 745
duplicata



2 817
apprenants pour le projet pilote
en classe virtuelle



% des apprenants



Réseau scolaire

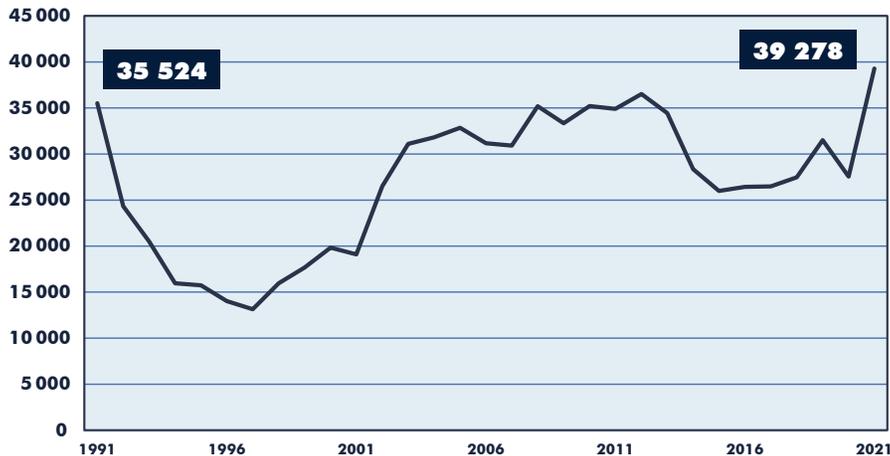
Associations patronales
et syndicales

Au cours de l'année 2021, **39 278** nouvelles attestations et **10 745** duplicata ont été émis, pour un total de **50 023** cartes émises. Un record qui n'avait pas été atteint depuis les 30 dernières années !

40^e

1981 – 2021

Nombre d'attestations émises par année 1991-2021



Le projet pilote du cours SSGCC en classe virtuelle a permis de former **2 817** apprenants sur les **39 278**. Le projet pilote se poursuivra en 2022.

Le réseau scolaire a formé **57 %** des apprenants, alors que les associations patronales et syndicales ont formé les autres.

Les conseillères et les conseillers en prévention ont donné **5** sessions de formateurs et ainsi accrédité **38** nouveaux formateurs pour offrir le cours. **639** formateurs accrédités sont maintenant qualifiés pour donner le cours et deviennent ainsi des ambassadeurs de la prévention dans notre industrie.

Une première session de formateurs a été donnée en Abitibi, en septembre 2021, alors que les sessions sont habituellement offertes à Québec et à Montréal.

Le comité consultatif du cours SSGCC, composé des administrateurs de l'Association et de deux représentants de la CNESST, s'est réuni une fois et les discussions ont porté, entre autres sur :

- la mise à jour du *Cadre d'organisation*
- la mise à jour du cours pour y intégrer les changements réglementaires
- l'évaluation annuelle du cours en classe virtuelle dans le cadre d'un projet pilote
- l'offre de cours SSGCC en d'autres langues, et
- la discrimination, l'intimidation et le harcèlement sur les chantiers.

C'est en février 1981 que la 1^{re} édition du cours **Sécurité générale sur les chantiers de construction** a été publiée. Cette formation, réalisée par le ministère de l'Éducation du Québec, était d'une durée de 24 heures divisée en 12 unités.

En 1986, l'ASP Construction devient responsable de l'émission des attestations et de la mise à jour du cours. Les années suivantes, l'Association met à jour le contenu pour y ajouter un volet « santé ». La 2^e édition du cours est publiée en 1988 avec un nouveau titre : **Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction**. La formation est maintenant de 30 heures divisée en 20 modules.

La première traduction du cours est réalisée en 1989 : **Health and Safety on Construction Sites**.

La 6^e édition du cours voit le jour à l'été 2014 et est maintenant en couleurs ! Un *Portail du formateur* est créé sur le site Web de l'Association pour les formateurs accrédités.

En 2019, à la suite du changement réglementaire apporté à l'article 2.4.2.-i du Code de sécurité pour les travaux de construction, la 7^e édition du cours est publiée et elle inclut une évaluation des connaissances. La formation de 30 heures est maintenant divisée en 19 modules et est complétée par un examen.

INFORMATION

et communication



Dans la perspective d'outiller les employeurs et les travailleurs et de les soutenir dans leur démarche de prévention, l'Association offre de nombreuses publications – guides, affiches, aide-mémoire, fiches d'inspection – toutes spécialisées en santé et sécurité du travail pour le secteur de la construction.

Comme par les années passées, le bulletin *Prévenir aussi* a été publié à 4 reprises et a été imprimé à **13500** copies. Il est distribué aux abonnés et à l'ensemble des intervenants syndicaux et patronaux.



Plusieurs sujets ont été traités, dont :

- les changements réglementaires apportés au Tome V *Signalisation routière* du ministère des Transports du Québec concernant le travail du signaleur routier
- la *Planification pluriannuelle en prévention-inspection 2020-2023* de la CNESST
- l'utilisation sécuritaire de la scie à chaîne sur un chantier de construction
- les nombreux changements réglementaires apportés au Code de sécurité pour les travaux de construction
- les vibrations
- les travaux de sautage
- les garde-corps conformes, et
- les critères de stabilité des échelles et des escabeaux (étude de l'IRSST).

13500
copies X 4
Prévenir aussi



48685
Publications



Publications

L'Association a distribué à sa clientèle quelque **48 685** exemplaires de ses multiples publications spécialisées en SST.

De nouveaux documents ont été développés :

- l'aide-mémoire *Signaleur routier*
- le cahier du participant *Scie à chaîne*
- la fiche d'inspection quotidienne *Scie à chaîne*
- le *Rapport d'activité 2020*.

D'autres ont été mis à jour :

- le cahier du participant *Prévention des chutes*
- le cahier du participant *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos*
- le cahier du participant *Signaleur routier*
- le guide *Les échafaudages à cadres métalliques en 8 consignes de sécurité*
- le guide *Les plates-formes de travail élévatrices automotrices*
- le supplément d'information *Signaleur de chantier*.

Événements

Le personnel de l'Association a participé à 10 événements et a donné 3 conférences auprès de notre clientèle.

Lors des *Grandes Rencontres* de la CNESST diffusées à l'automne 2021, 2 conseillers en prévention de l'Association ont présenté une conférence virtuelle sur les travaux de creusement. Cette conférence a attiré près de 200 participants et a suscité un grand intérêt puisque de nombreuses questions ont été posées à la suite de cette rencontre virtuelle.

Expositions / Tournées / Événements divers

- Congrès ACRGTQ
- Congrès CFCSA
- Assemblée générale de l'Association québécoise de l'industrie de l'échafaudage et de l'accès (AQIEA)
- Colloque PSST | ACRGTQ
- Séance d'information sur la Loi modernisant le régime SST (PL 59) | ACRGTQ
- Présentation *Essai de résistance de filets de sécurité lors des travaux de pontage métallique* | CNESST
- Conseil d'administration annuel | SEEQ
- Rencontre projet ICI-NITASSINAN
- Rencontres des directeurs généraux des ASP
- Visioconférence projet Ferrailleurs | IRSST.

Conférences / Exposés par le personnel de l'ASP

- *Sécurité lors de travaux de creusement et de tranchées* | *Grandes Rencontres* de la CNESST
- *Programmation 2022* | Comité 3.78 CNESST
- *Partage / départage des responsabilités SST / Propriétaire ayant autorité sur l'établissement, le maître d'œuvre et l'employeur sous-traitant* | Réseau des ASP.



CONSEIL



Les interventions de conseil visent à accompagner les employeurs et les travailleurs du secteur dans leur processus de prise en charge de la prévention.

Au cours de l'année, les conseillères et les conseillers en prévention ont effectué **125** visites sur **82** chantiers à travers le Québec. De plus, que ce soit par l'entremise de rencontres, de recherches documentaires ou sur le terrain, le personnel de l'ASP a effectué **119** interventions auprès de sa clientèle.

Ces échanges ont surtout porté sur les conseils pratiques suivants :

- Les mesures à prendre pour corriger les situations déficientes.
- Le soutien aux gestionnaires dans la planification et la coordination de la prévention sur les chantiers.
- Les conseils et les recommandations sur les outils de prévention nécessaires afin de planifier de façon sécuritaire le travail.
- Le maintien des contacts avec les agents de sécurité, les travailleurs, les employeurs et avec leurs diverses associations.
- L'application des mesures sanitaires en lien avec la pandémie.

L'Association a continué de diffuser sur son site Web une page dédiée aux outils et documents d'information concernant la pandémie et a développé le *Questionnaire d'accueil quotidien COVID-19* pour les employeurs.

PERFECTIONNEMENT



Au cours de l'année, les employés de l'Association ont participé à **31** activités de perfectionnement.

Les informations et les apprentissages sont par la suite transférés à l'ensemble de l'équipe et à notre clientèle par le biais de formations, de publications ou lors de visites de chantier.

Formations

(Nombre de participants)

- *Secourisme* | Santinel (6)
- *Sécurité électrique* | ASFTEM (9)
- *Outil de gestion informatique (OGI)* | Versalys (1)
- *Teams & SharePoint* | Versalys (7)
- *Prévenir le harcèlement psychologique et promouvoir la civilité au travail* | ASSTAS (24)
- *Les rôles et responsabilités des administrateurs* | Université Laval (1)
- *Bruit : formation pratique EPI* | Via Prévention (5)
- *Santé psychologique en temps de pandémie* | APSAM (13)
- *Perfectionnement français écrit* | CEGEP du Vieux Montréal (2)
- *Identification & analyse de risques* | APSSAP (7)
- *Sécurité des palletiers et guides disponibles* | Via Prévention (1)
- *Cours SSGCC* | CEGEP de Trois-Rivières (1)
- *Animer une session de formation* | COSE (2)
- *Basic auditing* | IHSA (1)
- *Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne* | Stihl (15)
- *Inventaire et gestion des stocks* | Acomba (1)
- *Clientèle difficile* | APSAM (14)
- *Modifications sur les valeurs d'exposition admissibles de contaminants* | CNESST (1)

- *Enquête et analyse d'accident* | Auto-Prévention (3)
- *Utilisation sécuritaire de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)* | EMCM (2)
- *Formateur du cours SSGCC* | ASP Construction (2)
- *Grimpeur sauveteur secouriste du travail* | GSST (1)

Webinaires

- *Santé psychologique : questionnaire, comment prendre soin de votre équipe de travail durant la pandémie* | APSAM (1)
- *COVID-19, flex-office et anxiété des travailleurs face au retour en présentiel : un bref état de la question* | IRSST (1)
- *Reconnaissance entreprise en santé* | Groupe entreprises en santé (1)
- *Changements réglementaires sur le bruit* | CNESST (2)
- *Portrait de la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail (LSST-LATMP)* | CNESST (2)
- *Au-delà des étincelles et des flammes – Protection respiratoire pour les applications de soudage* | SPI (1)
- *La modernisation du régime de santé et de sécurité du travail : quels sont les impacts pour nos milieux de travail ?* | Via Prévention (2)

Présentations

- *Les détecteurs de gaz* | Malléa Solutions (15)
- *Projet de loi 59* | CNESST (1)

ENTENTES interprovinciales

Programme COR™



L'ASP Construction est l'organisme reconnu au Québec pour émettre une « lettre de bonne entente » en s'assurant de la conformité du dossier SST d'une entreprise selon les exigences du *Certificat de reconnaissance COR™* au niveau pancanadien.



Vingt-trois entreprises ont contacté l'Association pour obtenir des informations sur les procédures à suivre afin d'obtenir la « lettre de bonne entente » leur permettant de soumissionner sur des projets dans une autre province ou territoire canadien.

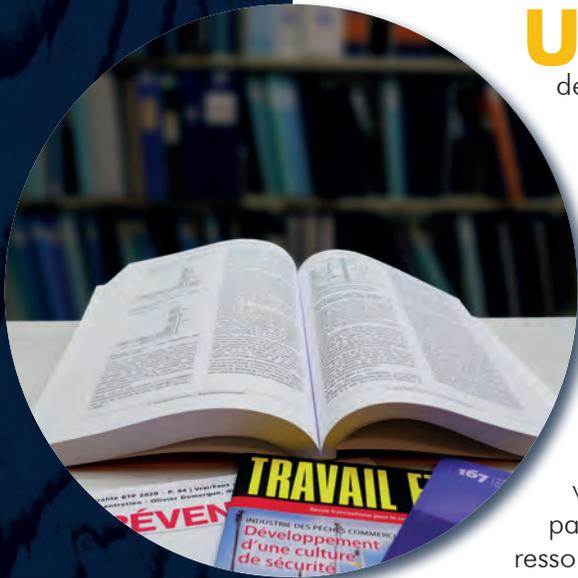
L'ASP Construction a accompagné **6** entreprises dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de soumissionner dans une autre province.

Mobilité de la main-d'œuvre

L'ASP Construction répond régulièrement à des demandes d'information au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces canadiennes.

Ces demandes proviennent des employeurs, des associations syndicales, des associations patronales et des travailleurs qui souhaitent travailler ailleurs au Canada ou, à l'inverse, qui souhaitent venir travailler au Québec.

CENTRE de documentation



Unique centre spécialisé en santé et sécurité du travail pour le secteur de la construction au Québec, le Centre de documentation de l'ASP Construction possède quelque **9 800** titres répertoriés.

La collection du Centre de documentation, regroupée avec les collections de la CNESST, l'IRSST et quelques autres ASP, constitue le catalogue collectif *Information SST*. Ce dernier réunit une banque de données de plus de **145 000** documents en santé et sécurité du travail.

La documentaliste offre des services d'information et de recherche documentaire afin de répondre aux demandes de la clientèle interne et externe, qui recherche les meilleures sources de renseignements possibles. Elle publie également une veille informationnelle bimensuelle dans laquelle sont présentées, par catégorie, des informations d'actualité, des nouveautés et des ressources documentaires touchant la santé et la sécurité dans le secteur de la construction.

Les activités du Centre de documentation en 2021

175
prêts



187
recherches



6
veilles
informationnelles



4
chroniques
Prévenir aussi



105
documents ajoutés
à la collection



PROJETS en collaboration



L'Association a de nouveau été très active lors des collaborations avec ses partenaires en SST. Plusieurs actions ont été mises de l'avant dans un objectif commun, la prévention des accidents et des maladies professionnelles dans le secteur de la construction.

Partager des connaissances, échanger des idées et des opinions, mettre à profit des compétences et des expériences pour contribuer ensemble au développement d'outils et de méthodes de travail sécuritaires pour nos clientèles. Voilà la mission de ces collaborations.

Nouvelle approche de promotion en prévention 2.0 de la CNESST avec les ASP

De mai à septembre 2020, la CNESST avait mis en place une approche de promotion en prévention afin d'informer et de sensibiliser les employeurs et les travailleurs sur les mesures sanitaires à mettre en place pour réduire et contrôler les risques liés à la COVID-19.

Depuis l'automne 2020, les ASP collaborent à ce projet dont l'objectif est de poursuivre la promotion et la sensibilisation en SST dans le contexte de la COVID-19, au sein de leur secteur respectif.

L'ASP Construction a mis en place un plan d'action qui consiste, entre autres :

- à insérer des diapositives dans ses formations pour informer les participants des différentes mesures sanitaires à respecter
- à développer un questionnaire d'accueil pour les employeurs
- à publier une page sur le site Web de l'Association présentant des outils et documents pertinents sur la COVID-19
- à développer un objet promotionnel : un crayon atomiseur de désinfectant pour les mains aux couleurs de l'ASP
- à insérer dans les adresses courriel des employés un lien vers la page Web de l'Association sur la COVID-19
- à annoncer dans le bulletin *Prévenir aussi* du printemps 2021, la trousse COVID-19 de la CNESST pour le secteur de la construction (guide et outils).



Collège **Ahuntsic**



- L'**ACQ** à titre de jury pour le *Prix Construire, Mutuelle de prévention*.
- L'**ACRG**TQ comme jury pour le prix *Défi prévention en santé et sécurité du travail*.
- Le **Collège Ahuntsic** en donnant 3 formations *Agent de sécurité* à 75 participants.
- L'**IRSST** en collaborant à plusieurs projets.
- **Info-Excavation** en participant au comité sur la prévention lors de travaux dans les infrastructures souterraines (1 rencontre).
- La **Société d'énergie explosive du Québec (SEEQ)** en siégeant sur le conseil d'administration et en participant aux sessions d'étude sur les techniques de sautage (1).
- Le **Réseau de santé publique en santé du travail** en collaborant au *Programme sectoriel de santé – Bâtiment et travaux publics* (1).
- La **Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction** en aidant les entreprises québécoises à se conformer au *Programme COR™*.
- La **CNESST** en participant aux divers comités :
 - comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction (11)
 - comité de liaison ASP – CNESST – IRSST (4)
 - comité organisateur du *Grand Rendez-vous SST* et des *Grandes Rencontres* (2)
 - sous-comité appareil de levage de matériaux et de travailleurs (5).
- Le comité de travail mixte **CNESST – RSPSAT – ASP** sur la stratégie d'intervention pour la réduction du bruit en milieu de travail et le sous-comité de développement d'outils soutenant les milieux de travail (11).
- L'**Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)** pour le développement de la formation *Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne*.
- Le **Réseau des ASP** pour la diffusion de webinaires :
 - *Le bruit : soyez prêts pour le 16 juin 2023*
 - *Les appareils de protection respiratoire*
 - *La modernisation du régime de santé et de sécurité du travail*.

ÉTATS financiers



Les états financiers rendent compte des actions et des résultats obtenus au cours de l'année. Pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021, l'excédent des produits sur les charges a été de **742 002 \$**.

Les produits totalisant **6 056 288 \$** proviennent de différentes sources, telles que :

- les cotisations des employeurs perçues par la CNESST pour financer les activités de l'Association
- les sessions de formateurs
- la vente de publications de l'ASP Construction
- la gestion du programme *Émission des attestations* du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* en vertu de l'entente conclue avec la CNESST, et
- les intérêts sur les placements.

Les charges totalisant **5 314 286 \$** sont réparties en 3 catégories :

- les traitements
- le fonctionnement, et
- les immobilisations.

L'évolution des produits et des charges de chaque période intermédiaire a été déposée et présentée lors des réunions du conseil d'administration afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de la manière la plus judicieuse possible. Cette façon de faire permet aux administrateurs d'avoir un juste aperçu de la situation financière de l'Association et d'assurer une gestion saine et équilibrée.

Le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc., présente tous les détails financiers de l'ASP Construction pour l'année 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard Gadoury'.

Richard Gadoury
Trésorier

**Cotisations des employeurs
perçues par la CNESST :**
3 520 000 \$

Autres produits :
2 285 443 \$

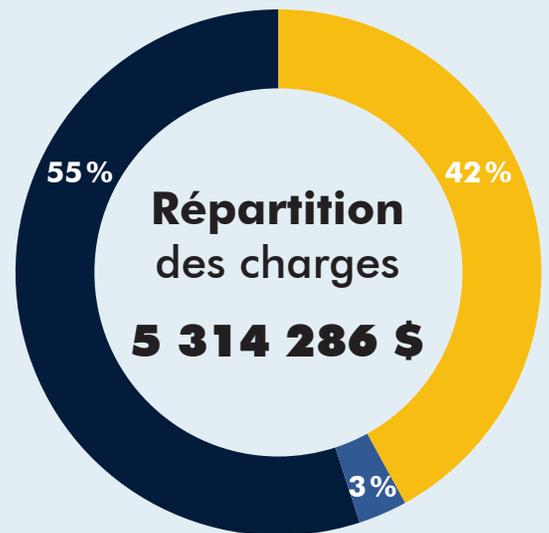
Émission des attestations :
250 845 \$



Traitements :
2 925 805 \$

Fonctionnement :
2 232 573 \$

Immobilisations :
155 908 \$



Excédent des produits sur les charges



Excédent
742 002 \$



7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou (Québec) H1K 4E4

www.asp-construction.org

20
22



7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou (Québec) H1K 4E4

www.asp-construction.org